

Christian MENARD
Député du Finistère
Maire de Châteauneuf-du-Faou

Monsieur Gwenole Larvol
Président
U.G.B
20 Straed Ar Pont
29 100 - Douarnenez

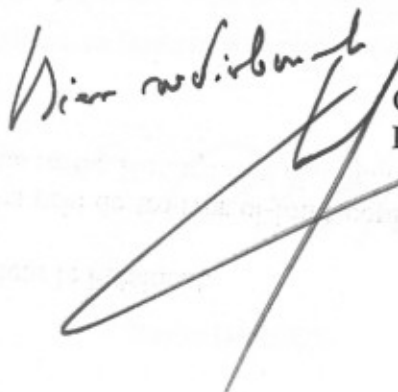
Notre réf : MJH/CM/07-IL533
Objet : Réponse de M. Xavier Darcos

Paris, le 28 novembre 2007

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint copie de la lettre reçue de la Monsieur Xavier Darcos, Ministre de l'Education Nationale, concernant votre demande relative à la situation des langues régionales.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération très distinguée.



Christian MENARD
Député du Finistère

P. J : 1

COPIE



Reçu le 28 NOV. 2007

Ref 07-II/662

Le Ministre

Paris, le

12 NOV. 2007

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des langues régionales.

L'article D.312-16 du Code de l'éducation fixe au niveau A1 (introductif ou découverte) du cadre européen commun de référence pour les langues, le niveau de compétence attendu des élèves à la fin de l'école élémentaire, et au niveau B1 (seuil), celui attendu à la fin de la scolarité obligatoire pour la première langue vivante étudiée.

En fixant le niveau A 2 (intermédiaire ou usuel) comme objectif pour les sections bilingues à la fin de l'école primaire, la spécificité de ces sections est bien prise en compte et constitue déjà une dérogation par rapport à ce cadre général.

De plus, pour parvenir au niveau A 2, les élèves doivent maîtriser, non seulement des compétences orales, mais l'ensemble des cinq activités langagières (compréhension de l'oral, expression orale en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit, expression écrite).

Pour autant, les objectifs fixés n'excluent pas un travail d'approfondissement de certaines compétences avec les classes dont le niveau des élèves le permet.

Par ailleurs, l'exigence d'un niveau supérieur à A 2 en fin d'école primaire pour les sections bilingues conduirait à fixer un niveau C au baccalauréat pour les élèves poursuivant dans ces sections, niveau qui pourrait être dissuasif pour certains élèves.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement
Xavier Darcos

Xavier DARCOS

Monsieur Christian MENARD
Député du Finistère
Maire de Châteauneuf-du-Faou
Assemblée nationale
75355 PARIS CEDEX 07

BDC/533505/01/YL
V/L du 6/12/2007